

## Le CRFPA oui, mais quand ?

Par **Mazart**, le 11/09/2010 à 12:52

Bonjour,

Je sais que le CRFPA est accessible aux titulaires d'un M1, mais vaut-il mieux passer l'examen l'année du M1 ou du M2 en sachant qu'en cas de réussite en M1, il faudra suivre l'école d'avocat en même temps que le M2 ?

Et comme l'examen se déroule fin Septembre, à quelle date les reçus entrent-ils à l'école d'avocat ?

Par **bulle**, le 12/09/2010 à 08:52

Bonjour Mazart,

--> [b:2eqhnl0u]Pour ta 1ere question[/b:2eqhnl0u]:  
[url:2eqhnl0u]http://forum.juristudiant.com/faire-le-master-1-et-l-iej-besoin-de-conseils-t3612.html[/url:2eqhnl0u]

De plus, il me semble que tu peux faire ton M2 et reporter l'entrée à l'école des avocats si tu parviens à avoir ton concours après ton M1.

--> [b:2eqhnl0u]Pour ta 2nde question[/b:2eqhnl0u]: je ne sais pas où tu comptes passer le concours mais j'ai trouvé ce lien qui dit que la rentrée est en janvier pour les élèves avocats du sud ouest: [url:2eqhnl0u]http://www.ecoleavocats-toulouse.fr/ecole\_presentation.php[/url:2eqhnl0u]

Je tiens à préciser que mes réponses ne sont que de la supposition ^^!

Par **Mazart**, le 12/09/2010 à 11:47

Il n'y a pas eu de réponse à ton 1er lien bulle ;) Tant pis de toutes façons j'entre seulement en L3 j'ai encore le temps d'y réfléchir ^^

Par **alex83**, le **12/09/2010** à **14:49**

Salut,

Pourquoi ne pas le passer en M1 ?

Cela a plusieurs avantages : d'une, les épreuves sont assez générales et reprennent les cours de M1 voire les bases de L2 et L3 et non les cours de spécialisation en M2 ; de deux, si vous le réussissez tu aurez deux choix : repousser d'un an l'entrée à l'école (donc là, plus d'inquiétude pour le post-M2) ou alors vous faites le M2 en même temps. Je ne sais plus comment ça s'appelle mais c'est tout à fait faisable. Par ailleurs, si jamais vous échouez en M1, vous aurez la possibilité (sans "perdre" un an) de le retenter en M2...

:wink:

Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **12/09/2010** à **16:15**

Il est certes possible de le passer en M1, mais cela est difficile car, je pense que les anciens le confirmeront, beaucoup de M2 offrent une formation qui approfondie certaines matières du concours d'avocat.

Je ne dis pas de ne pas le passer en M1, cela permet de s'étalonner, d'avoir une expérience et de pouvoir le retenter l'année suivante.

Par **NOE**, le **21/01/2011** à **18:38**

bonjour,

Pour devenir avocat, a-t-on besoin d'être titulaire d'un M2? C'est nouveau?  
Et si oui, un M2 en gestion des RH, par exemple peut-il faire l'affaire?

merci

Par **alex83**, le **21/01/2011** à **19:22**

Bonjour,

Formellement non, c'est ouvert dès le M1, mais il est naturel pour un avocat exhaustivement formé de finir sa formation sur un M2. De même, le diplôme est nécessaire sur le marché du travail. C'est tout de même une année de spécialisation, comme on le disait plus haut,

modulable avec l'entrée à l'école.

Un M1 ou M2 d'une faculté de droit accompagné d'une année d'IEJ ouvre le concours. Le doctorat vous en dispense.